



« HEDGE LAYING »

restauration de haies et de lisières forestières

PHILIPPE MOËS

Les qualités d'une haie varient notamment avec son âge, que l'on parle de la haie brise-vent, de la haie-barrière ou de la haie-biotopie. De manière générale, si les plants la constituant ne sont pas « rajeunis » de temps à autre, la haie va voir sa masse foliaire se porter vers le haut et donc se dégarnir par le bas. Conséquences : la haie brise-vent ne protège plus bien du vent, la haie barrière n'est plus barrière, tandis que la haie biotope voit le nombre et la qualité de ses niches écologiques chuter.

Une des solutions consiste à « rajeunir » la haie par la méthode de « Hedge laying ». L'expression évoque une technique des plus « British », voire « Welsh ». En français, elle se traduit par « couchage de haies ».

Aspect d'une haie juste après l'application
de la technique du couchage de haie.



© P. W. Moore

QUELQUES PROCÉDÉS DE RAJEUNISSEMENT

Pour rajeunir une haie, plusieurs solutions existent, dont les suivantes.

Tout d'abord, si la haie est encore jeune et bien ramifiée à la base, on peut simplement la tailler pour favoriser la ramification des tiges. La taille peut se faire uniformément, mais peut également s'étaler dans le temps. On peut par exemple tailler et laisser non taillés quelques mètres (ou quelques buissons) à la fois et revenir l'année d'après ou quelques années plus tard sur les parties non taillées (tout dépend de l'effet souhaité, des essences, de l'âge des plants, du type de sol, de la largeur de la haie...). Ce système permet de créer un moutonnement et de conserver à la haie un maximum de ses nombreux rôles.

Ensuite, certaines personnes, par facilité, se contenteront de raser purement et simplement la haie. Dans ce cas, même en considérant que les espèces coupées sont des ligneux rejetant facilement de souche, vigoureux et bien en station, la haie ne jouera quasi plus aucun de ses précieux rôles pendant plusieurs années, si ce n'est celui – non négligeable il est vrai – de retenir les terres.

Un autre procédé, si on dispose de beaucoup de place en largeur et que l'on veut investir à long terme, est de replanter les contreforts de la haie existante en essences buissonnantes variées. La base de la haie nouvellement constituée sera alors bien dense et l'ensemble de l'édifice en quelque sorte rajeuni. Ce système, à priori écologiquement idéal et de

Un an après l'intervention, on ne distingue déjà presque plus les entrelacs de branches et les jeunes pousses qui en proviennent sont très vigoureuses.

plus facile à mettre en œuvre, n'est malheureusement pas éternel et amènera tôt ou tard la haie à devenir un bosquet.

Enfin, reste la solution du « hedge laying » ou « couchage de haie ». Cette technique est en partie liée aux élevages de moutons (lesquels nécessitent des enclos) et est pratiquée Outre-Manche depuis des siècles. Dans la mesure où l'on s'inquiète actuellement chez nous du vieillissement et surtout de la disparition des haies, le « couchage » mérite manifestement d'être (re)découvert.

Qui plus est, ce mode de gestion est tout à fait applicable également à la création ou la restauration de certaines lisières forestières en bordure de plaines.

« HEDGE LAYING », LES PRINCIPES DE LA RÉALISATION

Les tiges des ligneux constituant la haie ou la lisière sont entaillées sur un minimum des trois quarts de leur diamètre (à la tronçonneuse), à une hauteur de 2 à 5 centimètres du sol (jusqu'à 10 centimètres du sol pour les tiges de 45 centimètres de circonférence). Il subsiste ainsi un « raccord » vivant entre les racines et la partie aérienne de la plante, raccord par lequel passera la sève.

Chaque tige ainsi entaillée est couchée en pratiquant un angle de 30° avec le sol. Toutes les tiges sont couchées dans le même sens (dans l'axe de la haie), l'une sur l'autre.

Pour maintenir l'un sur l'autre les ligneux couchés, des piquets sont enfoncés tous les mètres. Ceux-ci sont enfoncés d'environ 35 centimètres, à la verticale ou en oblique. Ils sont généralement prélevés à proximité, idéalement sur des saules ou des noisetiers (essences se bouturant facilement).

Au fur et à mesure que les branchages sont couchés, on les entrelace entre les piquets de manière à obtenir une sorte de treillis végétal (impénétrable pour l'homme et le bétail).

Notons que pour finir et consolider le travail, le dernier étage de rameaux peut être constitué de longues tiges de saules (souples et solides), littéralement tressées entre les piquets.

QUELQUES PRÉCISIONS

Les tiges couchées doivent être issues d'essences rejetant aisément de souche et avoir idéalement une circonférence de 2,5 à 30 centimètres (jusqu'à 50 centimètres).

Le principe de la reprise consiste en une réaction de survie de la plante ; ainsi, en ne laissant qu'un faible « raccord » entre les racines et la partie aérienne de la plante, on va stimuler les bourgeons dormants de la tige et celle-ci va produire une grande quantité de jeunes pousses (verticales, basées sur la « vieille » tige horizontale) qui prendront la relève pour la photosynthèse.

Si la haie ou la lisière à rajeunir comporte beaucoup de plants morts, ceux-ci pourront être tressés pour assurer la structure du rideau, mais il faudra replanter de jeunes plants au niveau de tous ces trous (de 1 à 3 plants au mètre, de part et d'autre de la haie tressée).

La réussite et la rapidité de la reprise de la haie dépendra beaucoup de l'exposition. En effet, il faudra beaucoup de lumière pour un résultat optimal. Ainsi, si la vieille haie ou la lisière comporte de



© Ph. Moës

Pour notre lisière sylvestre, la condition principale de réussite du procédé sera l'ensoleillement. En effet, si pour une haie située à découvert il y a plusieurs faces potentiellement éclairées par le soleil, la lisière n'aura elle, qu'une seule exposition et il faudra qu'elle soit bonne.

Notons pour terminer que certains propriétaires forestiers privés, sensibles à la beauté du paysage et amateurs de chasse au petit gibier, ont bien compris l'enjeu de ce genre de pratique, puisque c'est chez l'un d'eux que les photos ci-jointes ont été prises.

grands arbres qui compromettent visiblement la vie de la haie, il faudra les élaguer et dans certains cas, en éliminer l'un ou l'autre (à voir au cas par cas).

Le travail doit se faire entre novembre et avril, en évitant les fortes gelées et les quelques jours du débourrement ; notons également que si la haie est constituée d'aubépines ou de prunelliers, le travail est rendu pénible par temps de fortes pluies, car l'eau ramollit les gants les plus solides (épines...).

Selon les cas (station, essences, entretien par la taille...), le travail de couchage est idéalement répété tous les 10 à 30 ans (exceptionnellement 50 ans

dans certains cas précis), ceci donc dans le but de garder du feuillage jusqu'au sol.

ET LA FORÊT DANS TOUT ÇA ?

Dans la mesure où bon nombre de fils barbelés et autres traces des guerres mondiales ont envahis nos lisières forestières en bordure de plaine après en avoir éjecté nos bonnes vieilles haies, il est bon de savoir que le couchage des ligneux peut y être applicable pour recréer une zone tampon.

Cette zone tampon sera des plus esthétiques et jouera les rôles d'une haie classique.

Philippe Moës
Agent DNF
18 rue Thier des gattes
6950 NASSOGNE
Tél. : 084 34 46 80
E-mail : philippe.moës@advalvas.be

Les tiges des ligneux constituant la haie ou la lisière sont entaillées sur un minimum de trois quarts de leur diamètre. Il subsiste ainsi un « raccord » vivant entre les racines et la partie aérienne de la plante, raccord par lequel passera la sève. La réaction de survie de la plante couchée va stimuler les bourgeons dormants de la tige et celle-ci va produire une grande quantité de jeunes pousses verticales, basées sur la « vieille » tige horizontale. Ces jeunes pousses prendront la relève pour réaliser la photosynthèse.



© Ph. Moës